

Axe 4 : Renforcer la prise en compte des milieux dans les autres politiques de gestion de l'espace

Sous-axe 4.1 : Renforcer la prise en compte des milieux humides dans les politiques agricoles

Groupe thématique : Agriculture

Action 25 : Lancer une réflexion nationale sur le maraichage en milieu humide et sur son avenir

CONTEXTE

Le maraîchage en milieu humide a été assez répandu en France dans le passé (Laon, Amiens, Saint Omer, Camargue, etc). Il représente une forme d'agriculture de proximité intéressante. Une étude sera menée pour faire le point sur ce type d'activité agricole et sur son potentiel de développement, en s'appuyant sur les travaux existants.

Le marais Audomarois est le dernier marais maraîcher de France. 400ha de cultures maraîchères y sont cultivés. 50 légumes différents y sont produits dont le chou-fleur primeur, légume phare. Cette spécificité à niveau national mérite toute son attention sur différents points : maintien d'un savoir-faire unique, d'un patrimoine légumier exceptionnel.

Aujourd'hui, l'avenir du maraichage en milieu humide est incertain : renouvellement générationnel, positionnement sur des marchés européens, frein à la modernisation et mécanisation des pratiques culturales, compétition avec d'autres zones de production de plaine, etc. Les leviers pour pérenniser les activités spécifiques du territoire porte sur la formation, la place du système maraîcher au sein de l'exploitation, des conseils agronomiques spécifiques aux cultures et à la zone de production, etc.

OBJECTIFS ET CONTENU (Plan validé et extensions)

Le marais Audomarois est désigné Réserve de biosphère du programme Man&Biosphere de l'UNESCO et zone humide RAMSAR. Ces deux désignations permettent au territoire d'établir des programmes ou études aux objectifs de tendre vers un développement harmonieux des activités humaines tout en préservant le milieu fragile.

Ainsi, deux projets ont été initiés dès 2015 et se concrétisent en 2016.

1) Le Programme de Maintien de l'Agriculture en Zone Humide

A l'initiative de l'Agence de l'Eau Artois Picardie, un programme spécifique pour l'agriculture en zone humide a été développé au sein de son Xème programme. Intitulé Programme de Maintien de l'Agriculture en Zone Humide, 8 sites du bassin mettent actuellement en place des actions à destination des agriculteurs acteurs de leur zone humide.

Localement sur le marais Audomarois, le volet maraichage et élevage constituent les deux pendants de l'identité agricole du territoire.

L'objectif du PMAZH sur le marais Audomarois est :

- d'acquérir des connaissances sur les pratiques agricoles en zone humide ;
- accompagner techniquement et spécifiquement les maraîchers et les éleveurs ;
- réduire les impacts des pratiques sur les milieux.

2) Etude écosociosystémique

Les Réserves de biosphère sont désignées par l'Unesco pour établir et animer au long cours une dynamique territoriale maintenant ou développant des systèmes socio-écologiques durables et résilients face aux changements. Depuis 2013, L'Unesco a adopté le concept de Services écosystémiques (SE) dans les dossiers de création et de renouvellement de désignation de Réserves de biosphère.

En 2016, trois Réserves de biosphère françaises vont initier un travail commun d'identification des SE et réaliser un travail méthodologique d'évaluation.

Sur la Réserve de biosphère du marais audomarois, l'enjeu est d'identifier les SE mais aussi les risques, puis de mettre en valeur les modes de gestion assurant un haut niveau de SE. L'écosystème d'étude sera le milieu humide et l'on s'attachera à détailler particulièrement les liens avec l'activité agricole, parmi l'ensemble des usages bénéficiant des SE fournis par le marais.

Ces premières approches ont été réalisées par le biais d'un stage. Les méthodologies fournies par les trois territoires d'études devraient déboucher sur la proposition d'un travail de thèse.

SPECIFICITES OUTRE-MER**VOLET CESP (Communication/Education-Formation/Sensibilisation/Participation)**

- 1) PMAZH (2016-2018)
 - Lettre et courriers aux agriculteurs du territoire
 - Capitalisation des résultats du programme à l'échelle du bassin par l'Agence de l'Eau Artois Picardie
- 2) Etude écosociosystémique (2016)
 - Communication mutualisée entre les trois réserves de biosphère à la suite des trois stages initiés en 2016 sur les services écosystémiques
 - Sollicitation et communication auprès des acteurs des territoires (professionnels, touristes, habitants, etc.)

PILOTE(S) ET PARTENAIRES**Pilote**

CAPSO

Partenaires

- PMAZH

AEAP (financeur et coordinateur du PMAZH à l'échelle du bassin)

Pole Légumes Région Nord (mise en œuvre d'actions maraichage)

Chambre Agriculture de région (mise en œuvre d'actions)

Parc naturel régional des Caps et marais d'Opale (assistance à maîtrise d'ouvrage)

- Services écosystémiques (2016)

Comité MAB France (cofinanceur et coordinateur à l'échelle national du sujet d'étude)

3^{ème} PLAN NATIONAL MILIEUX HUMIDES 2014-2018

ACTION 25

Communauté d'Agglomération du Pays de Saint Omer (CAPSO)

Parc naturel régional des Caps et marais d'Opale (PNR CMO) (assistance à maîtrise d'ouvrage)

GROUPE DE TRAVAIL SPECIFIQUE

Groupe de travail thématique Agriculture

PLAN DE FINANCEMENT

180 000€ : Financement PMAZH 70% AEAP – 30% CAPSO

3 500€ : Financement stage services écosystémiques 50% comité MAB France - 50% CAPSO

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE : RESULTATS ATTENDUS ET OBTENUS

1-1- PMAZH marais Audomarois :

Calendrier prévisionnel	Objectifs	Mise en œuvre	Indicateurs/Précisions
2015	Plan d'actions PMAZH	☺	Plan d'actions et dossier de financement validés par les financeurs
2016	Lancement des actions du PMAZH	☺	Comité de Pilotage
2017	Connaissance des valeurs de prairies et des pratiques	☺	Résultats des analyses
	Cartographie des prairies humides	☺	Nombre d'éleveurs et d'hectares engagés Cartographie produite
	Connaissance des sols du marais	☺	Analyses de sols
	Poursuite des actions du PMAZH	☺	Nombre d'agriculteurs engagés
2018	Capitalisation des données recueillies		Prévu en 2018 pour renouvellement du PMAZH
	Etude prospective sur le maraichage en milieux humide et son devenir		Stage encadré par le Conseil Scientifique de la Réserve de biosphère du marais Audomarois Mai-aout 2018
	Poursuite des actions du PMAZH		
	Séminaire de restitution du PMAZH aux éleveurs		Prévu en Fev.2018 et fin 2018
	Journée technico scientifique « Eaux et Sols en milieux humides »		Prévu sept. 2018
	Expérimentation de la démarche Patur'Ajust (SCOPELA) chez 4 éleveurs – optimisation de gestion des prairies à l'échelle du système d'exploitation		

1-2- Stage services écosystémiques :

Calendrier prévisionnel	Objectifs	Mise en œuvre	Indicateurs/Précisions
2015	Elaboration d'une fiche de stage commune à 3 réserves de Biosphère françaises	☺	
2016	Réalisation d'un stage 6 mois	☺	Documents de stage disponible
2017	Réflexion sur un sujet de thèse par le comité MAB France	En cours	

OBSERVATIONS SUR L'ACTION ET SON DEROULEMENT

- Difficulté d'identification des acteurs liés à l'activité de maraichage en Zone Humide
- Difficulté de fédération autour d'objectifs et d'enjeux communs sans budget alloué
- Possible accompagnement à la réflexion du Forum des Marais Atlantique
- Réflexion locale sur l'avenir du maraichage en milieux humide accompagnée par le Conseil Scientifique de la Réserve de biosphère du marais Audomarois

« POUR ALLER PLUS LOIN » :**PROPOSITIONS DE SUITES A CETTE ACTION / D'ACTION(S) COMPLEMENTAIRE(S) OU NOUVELLE(S)**

- Caractérisation des prairies humides et gestion technico économique des ateliers agricoles en zone humide contribueront à établir données économiques de l'agriculture en zone humide.
- Contribution technique aux réflexions d'aides publiques en faveur du maintien de l'élevage en zone humide et paiement pour services rendus
- Evaluation des services écosociosystémiques des milieux pour les activités humaines